

Bulletin pour les parents Le mardi 16 mars 2021

Journée pédagogique à venir

Le vendredi 26 mars 2021. (Cette journée pédagogique est ajoutée au calendrier)

Toute l'école : → Le Service de garde est ouvert pour les élèves déjà inscrits.
→ Il y aura un horaire particulier au Service de garde pour cette journée soit de 7 h 15 à 17 h.

Adaptation seulement : Les mercredis PM 17 et 31 mars 2021

Conseil d'établissement

Prochaine rencontre des membres du Conseil d'établissement :
Le mercredi 17 mars 2021 à 18 h 45 par vidéoconférence.

Vendredi thématique : sportif

Le prochain vendredi thématique sera le 19 mars. Les élèves et le personnel sont invités à porter des vêtements pour faire du sport ou des vêtements aux couleurs de son équipe sportive préférée.

Conférence gratuite pour les parents (enfants du préscolaire)

Conférence « Mon enfant entre à la maternelle »

Nous invitons les parents des enfants qui débiteront la maternelle en septembre 2021 à une conférence web.

Lors de cette rencontre, vous en apprendrez davantage sur le beau monde du préscolaire. Nous ferons un survol du programme et de la journée type que vivra votre enfant à l'école. Nous vous présenterons les services offerts dans nos différents milieux et les outils existants pour faciliter cette transition. Vous serez prêts à accompagner votre enfant dans cette belle aventure!

Mercredi 24 mars 2021 de 19 h à 20 h

Le lien pour le webinaire sera déposé le jour de l'évènement à l'adresse suivante :

<https://sites.google.com/cscapitale.qc.ca/mon-enfant-entre-la-maternelle/accueil>

Rappel des consignes

Le port du masque de procédure (ou masque chirurgical) n'est pas nécessaire étant donné le passage en zone orange, le couvre-visage (masque en tissu) est permis. Nous vous rappelons qu'il est important de fournir au moins deux couvre-visages par jour à votre enfant, afin qu'il puisse le changer lorsque celui-ci devient mouillé ou souillé. Également, un lavage quotidien des couvre-visages est nécessaire pour prévenir adéquatement la propagation des virus et favoriser la santé de votre enfant. Il est à noter que les autres mesures, notamment le maintien des bulles-classes et le lavage fréquent des mains, continueront à être mises en place.

Élèves concernés	Endroit	Port du couvre-visage
Élèves du préscolaire (maternelle)	Partout	Non requis
Élèves du primaire (1 ^{re} à 6 ^e année)	Corridors, transport scolaire	Requis
Élèves d'âge 5 ^e et 6 ^e années	En classe	Requis
Tous les élèves	Cours extérieures de l'école	Non requis

Message des spécialistes en éducation physique

Étant donné les mesures sanitaires en place depuis le début de la pandémie, les élèves n'ont pas accès aux vestiaires pour se changer de vêtement lors des cours d'éducation physique. Toutefois, nous avons convenu en début d'année que les élèves devaient s'habiller de façon à pouvoir bouger aisément lors des journées où ils ont des cours au gymnase et ou au centre Durocher.

Avec les journées plus chaudes que le printemps nous apporte, nous vous rappelons que votre enfant devrait porter un chandail à manche courte sous un chandail chaud, une chemise ou autre survêtement. De plus, pour le pantalon, il est vraiment déconseillé de porter des « jeans », une jupe ou une robe lors de ses journées. Les espadrilles sont les seules chaussures acceptées au gymnase pour des raisons de sécurité.

En terminant, pour les élèves à partir de la 4^e année, nous recommandons d'inclure l'application d'un déodorant ou anti-sudorifique dans la routine d'hygiène du soir ou du matin particulièrement au moment où votre enfant a ses cours d'éducation physique.

Merci de votre grande collaboration!

Vos enseignants en éducation physique et à la santé
Monsieur Mathieu
Messieurs Jean-Pierre et son stagiaire Raphaël

La Cantine pour tous : menu du mois d'avril

À titre informatif, le menu d'avril de La Cantine pour tous est maintenant est disponible.

Pour y jeter un coup d'œil et commander : www.lacantinepourtous.org/commander

Vous payez selon vos moyens, à partir d'1 \$ par repas.

Vous voulez en savoir plus sur le fonctionnement de La Cantine pour tous? [Tous les détails sont disponibles dans cette vidéo.](#)

Vous avez des questions? Contactez : info@lacantinepourtous.org ♦ 514-437-0958 ♦ 1-833-437-0958

Ressources Parents Vanier : activités du mois de mars



Samedi 13 et 20 mars
9 h 15 à 11 h 15
"Papa et moi d'abord"
Les robots

Jeudi 18 mars 13 h 00 à 15 h 00
Vendredi 19 mars 9 h 15 à 11 h 15
"On prend soin de soi"

Jeudi 25 mars 13 h 00 à 15 h 00
Vendredi 26 mars 9 h 15 à 11 h 15
Plaisir en famille: "On fête Pâques!"

Répits offerts en mars
Les mercredis 3, 10, 17 et 24 mars
de 9 h à 15 h

Ressources Parents Vanier
194, avenue Bernatchez
418 527-4012



COVID-19 : informations importantes à lire et à conserver

1. ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS, À QUEL MOMENT MON ENFANT DOIT-IL PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE?

POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 MOIS	POUR LES 6 MOIS À 5 ANS (Lorsque le ou les symptômes apparaissent de novo, puis persistent depuis plus de 24 heures)
<p>Veillez d'abord consulter vos protocoles Info-Santé selon symptômes pour déterminer si une référence médicale est recommandée. Si les symptômes présentés ne requièrent pas une consultation médicale, veuillez évaluer si un dépistage de la COVID-19 est recommandé en fonction de la présentation clinique des 6 mois-5 ans.</p>	<p>Présence d'un des symptômes ou regroupements de symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ (rectale) • Symptômes respiratoires : toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer • Rhinorrhée ou congestion nasale ou mal de gorge ET fièvre modérée $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$ (rectale) • Douleurs abdominales, vomissements ou diarrhée ET fièvre modérée $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$ (rectale)

2. ENFANTS DE 6 ANS ET +, À QUEL MOMENT MON ENFANT DOIT-IL PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE?

Faire dépister votre enfant **sans attendre 24 heures** s'il présente :

UN symptôme parmi les suivants :

- Fièvre $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$ (T° buccale)
- Perte d'odorat soudaine (sans congestion nasale) avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché de cause inconnue

OU

DEUX symptômes parmi les suivants :

- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Nausées ou vomissements
- Douleur abdominale (mal de ventre)
- Diarrhée

NOUVEAU

Attendre 24 heures si votre enfant présente UN SEUL des symptômes suivants :

- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Nausées ou vomissements
- Douleur abdominale (mal de ventre)
- Diarrhée



Si après 24 heures le symptôme est toujours présent ou si l'enfant présente un symptôme supplémentaire, un test de dépistage est requis.

Consultez l'[outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#) sur le site officiel du gouvernement du Québec et prenez rendez-vous pour un test de dépistage.



3. ISOLEMENT DES CONTACTS DOMICILIAIRES LORSQU'UNE PERSONNE PRÉSENTE DES SYMPTÔMES COMPATIBLES À LA COVID-19 QUI REQUIÈRENT UN TEST DE DÉPISTAGE (VOIR LISTE CI-DESSUS)

NOUVEAU

Si mon enfant présente des symptômes compatibles à la COVID-19 et est en attente d'un test ou d'un résultat de test de dépistage de la COVID-19, les autres membres du domicile doivent-ils s'isoler?



Oui. Lorsqu'une personne **symptomatique** est en attente d'un test ou d'un résultat de test, les personnes de son domicile doivent aussi demeurer en isolement jusqu'à l'obtention du résultat.

Raison: plus de 40 % des contacts domiciliaires deviennent des cas positifs.

NOUVEAU

Si mon enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID-19, mais je décide de ne pas faire tester mon enfant, combien de temps doit-il s'isoler?



Dans ce cas, votre enfant sera considéré comme un « cas clinique à la COVID-19¹ ». Il devra rester en isolement pour une période de 10 jours depuis l'apparition des symptômes **ET** jusqu'à leur disparition. Durant cette période, votre enfant ne pourra pas se présenter à l'école, y compris au service de garde en milieu scolaire.



De plus, les personnes qui vivent sous le même toit devront aussi s'isoler au moins 14 jours et faire l'auto-surveillance de leurs symptômes.

RAPPEL

4. CONSIGNES POUR L'ISOLEMENT DES CONTACTS EN MILIEU SCOLAIRE

Si votre enfant est identifié comme un contact à risque modéré ou élevé (exemple : il y a un cas de COVID-19 dans le même groupe-classe que votre enfant) :



Les parents des élèves ayant eu un contact à risque modéré ou élevé avec la personne atteinte de la COVID-19 recevront **une lettre de la santé publique envoyée par l'école** leur indiquant que leur enfant a été en contact avec une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19;



Dès la réception de la lettre, il est important de **garder votre enfant à la maison** et de prendre rendez-vous pour un [test de dépistage](#);



Un isolement préventif sera demandé à votre enfant;



Si une 2e personne du groupe-classe devenait positive à la COVID-19, la santé publique assurera un suivi auprès des parents du groupe-classe;



Si un enfant ne présente pas de symptôme, il n'est pas nécessaire qu'il soit isolé des autres membres de la famille.

